



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE AERONAUTIQUE



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits

Durée
1 an



Structure de
formation
IUT Montpellier-
Sète



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

L'aéronautique, secteur porteur en Occitanie !

Forte d'une dynamique aéronautique, la région Montpellieraine est aussi un pôle majeur de formation et s'inscrit dans cette dynamique. Une dynamique accompagnée par l'Université de Montpellier qui a créé la licence professionnelle "Métiers de l'industrie, industrie aéronautique" afin de répondre aux besoins de ce secteur en pleine expansion, dans lequel les débouchés sont nombreux.

La licence professionnelle « Métiers de l'industrie : industrie aéronautique » est proposé à l'IUT Montpellier-Sète avec le parcours **Maintenance des Systèmes Avioniques (MSA)**, **sur le site de l'IUT de Montpellier**,

La LP MSA s'effectue uniquement en alternance.

Objectifs

La licence professionnelle « Métiers de l'industrie : industrie aéronautique » a pour objectif de former des spécialistes en organisation, mise en œuvre technique et encadrement de tâches de maintenance d'aéronefs.

L'étudiant deviendra un professionnel du domaine aéronautique exerçant les métiers de technicien ou chef d'atelier en maintenance aéronautique, test, qualité,

notamment en spécialité avionique et instruments de bord d'aéronefs.

Savoir faire et compétences

Un technicien en maintenance aéronautique et essais aéronautiques met notamment en œuvre ces compétences :

- * Gestion et organisation des opérations de maintenance sur un aéronef.
- * Réalisations de contrôles et exploitation des résultats.
- * Rédaction de procédures et de rapports techniques.
- * Travail en équipe, encadrement.
- * Communication technique, notamment en anglais.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est basé sur le contrôle continu

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage



La licence se compose de 17 semaines en formation et 35 semaines en entreprise avec un rythme d'alternance comme suit :

* 1 mois en en formation (2 mois pour la 1ère période) et 1 mois en entreprise

Avec un contrat d'apprentissage au CFA ENSUP LR Sud de France ou un contrat de professionnalisation au SFCUM.

Modalités d'alternance

La formation est accessible uniquement par la voie de l'alternance et se compose en 17 semaines en formation et 35 semaines en entreprise.

Admission

Conditions d'accès

Procédure d'inscription en ligne pour une durée limitée : ecandidat.umontpellier.fr

L'inscription en Licence Professionnelle à l'IUT, est composée de 3 étapes. Chaque étape doit être validée pour passer à la suivante :

Étape 1 – Recevabilité du dossier :

- * Être titulaire d'un Bac +2 ou en cours*.
- * Dossier complet.

Étape 2 – Admissibilité : Prononcée par une commission pédagogique après examen du dossier (Curriculum Vitae, Lettre de Motivation, Relevé de notes... détail sur e-candidat). Sous réserve, la commission peut demander d'autres pièces au dossier.

Étape 3 – Admission définitive : Soumise à la signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) au sein d'une entreprise avec des missions en adéquation avec la thématique de la LPro, dans la limite des places disponibles de la formation.

Profils recommandés : BTS Aéronautique, MS, MM, CIEL option B ; B.U.T MP, GEII, GIM, GMP ; L2 ou L3 (compétences EEA, Physique, Mécanique).

Et après

Insertion professionnelle

Les étudiants deviennent des professionnels du domaine aéronautique et peuvent exercer les métiers de technicien essais sol ou essais vol ou encore chef d'atelier.

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat Département Mesures Physiques

☎ 04 99 58 50 60

✉ iutms-mp@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Philippe Signoret

☎ +33 4 99 58 50 78

✉ philippe.signoret@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - IUT



Programme

Organisation

- * Un enseignement pluridisciplinaire (450H) centré sur la maintenance aéronautique, notamment concernant les systèmes avioniques :
 - Méthodes de maintenance en aéronautique
 - Réglementation (PART 145 PART M), chapitres ATA
 - Electrification aéronef, commandes systèmes aéronautiques
 - Systèmes avioniques
 - Mécanique du vol, Modélisation aérodynamique
 - Propulsion
 - Méthodes de contrôle non destructif
 - Communication en entreprise, Anglais
 - * Une remise à niveau ciblée selon le parcours antérieur (20h)
 - * Un projet tuteuré (120h)
 - * Suivi personnalisé des alternants
- La formation en centre s'effectue au département mesures physiques de l'IUT de Montpellier et dans la Halle aéronautique de l'École Supérieure des Métiers de l'Aéronautique (aéroport de Montpellier)